



Licence Arts du spectacle (théâtre et cinéma) Rapport Hcéres

► To cite this version:

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Arts du spectacle (théâtre et cinéma). 2011, Université de Poitiers. hceres-02036396

HAL Id: hceres-02036396

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036396>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : POITIERS

Établissement : Université de Poitiers

Demande n° S3LI120000889

Domaine : Arts, lettres, langues

Mention : Arts du spectacle

Présentation de la mention

La licence mention Arts du spectacle de l'Université de Poitiers est la seule licence de ce type dans la région. Elle prépare à deux disciplines, le théâtre et le cinéma, dans lesquelles les étudiants peuvent se spécialiser à partir de la deuxième année. Ses enseignements allient constamment théorie et pratique, avec la contribution de professionnels du milieu.

Indicateurs

(Les chiffres renseignés sont ceux de 2009-10, sauf pour les deux derniers items, où il s'agit des chiffres de 2006-2007)

Nombre d'inscrits en L1	121
Nombre d'inscrits en L2	45
Nombre d'inscrits en L3	39
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	NR
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	22,90 %
% d'abandon en L1	70 %
% de réussite en 3 ans	NR
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	63 %
% d'insertion professionnelle	22 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence mention Arts du spectacle répond à deux objectifs pédagogiques clairs : connaître l'histoire et l'esthétique du théâtre et du cinéma pour y porter un regard critique et acquérir des notions de pratique dans ces deux disciplines. Cette formation ne se substitue pas à celles des écoles d'art dramatique ou de cinéma, en ce qu'elle ne vise pas des débouchés professionnels immédiats dans la pratique ou la technique. En revanche, elle permet, souvent après poursuite d'études en master, de trouver un emploi dans des branches d'activité liées à la production et à la diffusion du spectacle vivant. Par rapport à ces objectifs, la licence Arts du spectacle de l'Université de Poitiers remplit sa mission. L'organisation en deux parcours (Théâtre et Cinéma), dès le troisième semestre de



licence, avec un socle d'enseignement commun, permet aux étudiants de se spécialiser dans une discipline, tout en étant capable de la resituer dans un contexte global. La poursuite d'études en master n'en est que facilitée : deux masters professionnels sont proposés à Poitiers, mais cette licence permet sans difficulté d'intégrer d'autres masters d'arts du spectacle ailleurs en France.

Ce projet pédagogique est porté par une équipe pédagogique diversifiée, tant dans les domaines de recherche des enseignants (théâtre, cinéma, littérature comparée, anglais), que dans leurs parcours (universitaires, professionnels...). On regrettera juste qu'il n'y ait qu'un seul professeur des universités qui intervienne dans cette licence.

Le volume horaire hebdomadaire fait la part belle aux travaux pratiques et dirigés, ce qui est justifié vu la discipline et qui permet un travail en groupes à taille réduite. La proportion de cours magistraux (11 %), destinés à inculquer des notions fondamentales, pourrait toutefois être augmentée et portée à 25 % ou 30 %. Le tutorat et les aides mises en place au niveau de l'université pour aider les étudiants en licence devraient permettre de réduire le taux d'abandon en première année, qui reste malgré tout trop élevé (70 %). Peut-être pourrait-on aussi l'améliorer en renforçant encore le lien avec le milieu professionnel par l'intégration, dans le cursus, de stages obligatoires qui valideraient des crédits européens ? De même, l'attractivité des deuxième et troisième années serait peut-être renforcée si une vraie politique de mobilité internationale était mise en œuvre, notamment par des échanges fléchés avec des universités partenaires.

- Points forts :
 - Une licence organisée en deux parcours distincts, mais mutualisés.
 - Une équipe pédagogique diversifiée.
 - La présence d'enseignants professionnels dans la formation.
 - De bonnes possibilités de poursuite d'études.
 - L'accent mis sur les compétences transversales (prise de parole, synthèse de documents, construction d'un plan...) qui facilite l'accès à l'emploi ensuite.

- Points faibles :
 - L'absence de stages obligatoires et validant des crédits européens.
 - Une mobilité internationale trop peu encouragée.
 - Un effort à faire dans le suivi des cohortes.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable de renforcer la place des cours magistraux dans la formation ainsi que l'implication des professeurs des universités. De plus, d'une manière générale, il faudrait améliorer le dispositif de suivi des étudiants, qui ne donne que des résultats partiels et datés (les chiffres datent de 2006-2007).